

# Recueil de bonnes pratiques 2021

## APROBOIS

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site [www.produitenbretagne.bzh](http://www.produitenbretagne.bzh)

### ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA DIVERSITE / DROITS DES PERSONNES

#### Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

APROBOIS est une Société Coopérative et Participative (SCOP). A ce titre, elle est majoritairement détenue par ses salariés. Le sociétariat n'est pas obligatoire à APROBOIS, chaque salarié peut s'engager ou non au capital de la société. Nous sommes fiers cependant de voir chaque année de plus en plus de salariés se porter candidat au sociétariat de l'entreprise.

C'est le cas encore en 2021, puisque 3 salariés de plus sur la centaine que nous sommes ont franchi le pas et se sont engagés à nos côtés, portant à 29 le nombre de salariés sociétaires, sur une centaine de salariés. Parmi ces sociétaires : 45% de salariés handicapés !

Nos salariés handicapés : intégrés dans l'emploi ET intégrés aux décisions de l'entreprise !

### CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL

#### Information du personnel / entretiens annuels

Mise en œuvre d'une démarche de GPEC opérationnelle « E-Form Adapt » :

Cet engagement vise à développer la Gestion des RH d'APROBOIS SCOP SA par la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, et l'intégration d'un outil numérique de GPEC en Entreprise Adaptée, intitulé e-FormAdapt.

Ces nouveaux outils de gestion doivent nous permettre de soutenir le développement économique et social, ainsi que l'adaptation au nouveau cadre de la réforme des Entreprises Adaptées, et de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel ».

Les quatre actions autour desquelles le projet a été construit sont aujourd'hui réalisées. Ces actions sont : la fourniture d'une application web et son intégration technique, la réalisation de référentiels compétences de l'entreprise, et la formation des salariés au management des compétences

Les objectifs ultimes sont les suivants :

- Faire dialoguer l'ensemble des interlocuteurs (dirigeants, managers, salariés, organismes de formation, etc.) à une « maille » très fine et précise : celle de la compétence opérationnelle.
- Mettre en évidence et suivre les besoins de montée en compétences de tous les collaborateurs de l'entreprise
- Définir un plan de formation réellement opérationnel, et en lien avec les souhaits du salarié et les besoins de l'entreprise
- Conduire les entretiens d'évaluation et professionnels en rendant les salariés acteurs de leur projet professionnel.

L'opération permet de former les différents acteurs de l'entreprise à ces nouveaux outils de gestion des emplois et des compétences.

Nous pourrions définitivement évaluer si les objectifs fixés sont totalement atteints à l'issue d'une période complète d'utilisation de ces outils, soit une période minimale de deux ans (construction du plan de formation 2022, conduite de l'ensemble des entretiens annuels, formalisation avec l'ensemble des salariés de leur projet professionnel).

### PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

#### Gestion et optimisation des énergies

La préservation de l'environnement est un engagement historique d'APROBOIS SCOP SA, engagement renouvelé en 2017 lors de la création de notre usine de production de pellets Celticoat® à Rostrenen.

C'est avec la conviction que nous pouvons tous agir pour l'environnement que nous nous sommes engagés à travailler sur notre consommation d'énergie, électrique notamment.

Ainsi, nous avons pensé notre nouveau siège social que nous avons intégré en juin 2021 afin qu'il soit énergétiquement performant. C'est aussi naturellement que nous nous sommes tournés vers un chauffage au granulé de bois, et que nous avons posé des panneaux solaires sur toute la surface du toit.

Toujours dans la gestion et l'optimisation des énergies, nous avons entamé le passage de l'ensemble de l'éclairage de nos bâtiments en led (plus 50% de l'éclairage en 2021) et avons installé dans des détecteurs de présence de chariots dans certaines zones de stockage afin d'éviter un éclairage en continu de ces zones.

Enfin, nous avons remplacé un compresseur à vitesse fixe par un compresseur à vitesse variable pour une moindre consommation d'énergie !